

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 12 mars 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé d'Île-de-France

NOR : AFSZ1530193A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;
Vu le décret n° 2014-658 du 23 juin 2014 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé, notamment son article 1^{er},

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé d'Île-de-France :

1. Au titre du 1^o (c) de l'article D. 1432-15 (I), représentant de l'État : M. Jean-Martin DELORME, directeur régional et interdépartemental de l'hébergement et du logement.

2. Membres des conseils ou conseils d'administration des organismes locaux d'assurance maladie :

a) Au titre du I (2^o, a) de l'article D. 1432-15 :

M. Sylvain BELLAICHE, titulaire, M. Marc BONNET, suppléant, désignés par la Confédération générale du travail-Force ouvrière.

M. Fabrice GOMBERT, titulaire, Mme Mimia BOUMGHAR, suppléante, désignés par la Confédération française démocratique du travail.

M. Bernard HAYAT, titulaire, désigné par la Confédération française des travailleurs chrétiens.

M. Patrick MOURGERE, titulaire, Mme Chantal PONDEVY, suppléante, désignés par la Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres.

b) Au titre du I (2^o, b) de l'article D. 1432-15 :

Mme Alix LIGNEAU, titulaire, M. Alain RICHNER, suppléant, désignés par le Mouvement des entreprises de France.

M. Pierre-Alain KERNINON, titulaire, M. Christian CASTAGNET, suppléant, désignés par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises.

M. Stéphane LEVEQUE, titulaire, M. Antonio NETO, suppléant, désignés par l'Union professionnelle artisanale.

3. Représentants d'associations de patients, de personnes âgées et de personnes handicapées, désignés par le collège de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie réunissant les associations œuvrant dans les domaines de compétences de l'agence régionale de santé :

a) Au titre du I (4^o, a) de l'article D. 1432-15 :

Mme Micheline BERNARD HARLAUT, titulaire.

Mme Paulette MORIN, suppléante.

b) Au titre du I (4^o, b) de l'article D. 1432-15 :

Mme Élisabeth CHANCEREL, titulaire.

M. Gérard COURTOIS, suppléant.

c) Au titre du I (4^o, c) de l'article D. 1432-15 :

M. Guy GROUEIX, titulaire.

Mme Françoise METZ-PETILLAULT, suppléante.

4. Personnalités qualifiées :

Mme Maguy BEAU.

M. Claude PIGEMENT.

Mme Anne-Laure SAMSON.

M. Pierre-François MARCO.

Article 2

Participent au conseil de surveillance avec voix consultative, en qualité de représentants du personnel, élus par leurs pairs au sein du comité d'agence prévu à l'article L. 1432-10 du code de la santé publique :

Mme Marie-Laure MALPART, titulaire, Mme Anne HYGONNET, suppléante.

Mme Édmée BERT, titulaire, Mme Véronique SABATINI, suppléante.

Article 3

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait le 12 mars 2015.

MARISOL TOURAINE